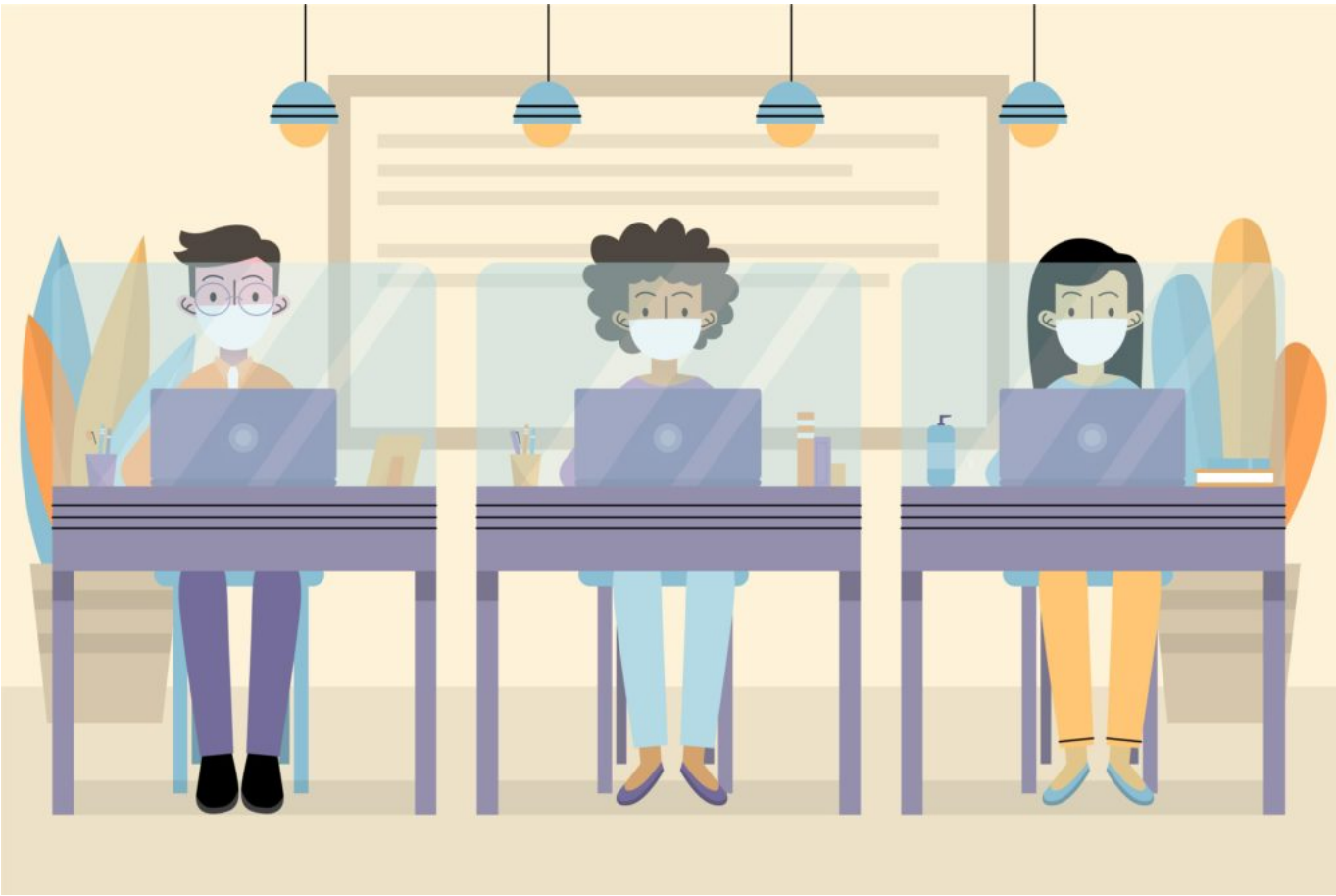
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Santé au travail : Plus de 15 000 entreprises vauclusiennes accompagnées pendant la crise du Covid-19



Engagés pour mener à bien leur mission d'intérêt général et conscients des enjeux majeurs que constituent le suivi de l'état de santé des travailleurs et la prévention des risques professionnels au sein des entreprises, les équipes des Services de Santé au travail du Vaucluse ont été mobilisés aux côtés des employeurs et salariés pendant toute la crise sanitaire et continuent à les accompagner.

« Bien que contraints de suspendre en partie leurs actions en entreprise et la majorité de leurs visites en cabinet médical pendant la période du confinement, ils ont su s'adapter et proposer des téléconsultations et un accompagnement personnalisé à distance grâce à leurs connaissances particulières des différents secteurs d'activité, expliquent l'AIST 84 (Association interprofessionnelle de santé au travail de Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

basé à Avignon), le GMSI 84 (Groupement médico-social interprofessionnel situé à Carpentras) et Santé au travail Durance-Luberon implanté à Cavaillon. Pour soutenir la reprise d'activités, ils ont conseillé les entreprises sur les mesures de prévention à mettre en œuvre et aidé à la réalisation des Plans de reprise d'activité (PRA) et à la mise à jour des Documents uniques (DUERP) ; autant d'étapes indispensables pour redémarrer sur des bases sécurisées et préserver ainsi la santé de tous. »

Multiplication des téléconsultations

Face à la crise sanitaire et à la pénurie d'équipements de protection et notamment de masques, les médecins du travail et les infirmiers en santé travail ont réalisé des téléconsultations. En effet, même si le décret n°2020-410 du 8 avril, accorde le report temporaire des visites médicales non indispensables, ils continuent d'assurer le suivi des salariés en priorisant ceux exposés à des risques professionnels particuliers ou dont la santé nécessite un suivi renforcé. Au-delà du suivi individuel de santé, les conseillers en prévention, ergonomes, psychologues et toxicologues ont continué à soutenir les entreprises en matière de prévention des risques professionnels. Habitués au terrain, ces spécialistes ont une connaissance fine des différents secteurs d'activité et des risques associés qui permet, bien qu'éloignés physiquement, de répondre aux besoins des entreprises et de leur apporter un accompagnement sur mesure. Un accompagnement qui passe, entre autre, par la réalisation de nombreux supports d'information : fiche conseils sur les masques de protection, guide spécial télétravail et prévention des risques psychosociaux engendrés, méthodologie d'aide à la mise à jour du Document unique, PRA… autant d'outils indispensables pour préparer la reprise tout en préservant la santé et la sécurité de tous.

Soutien aux salariés

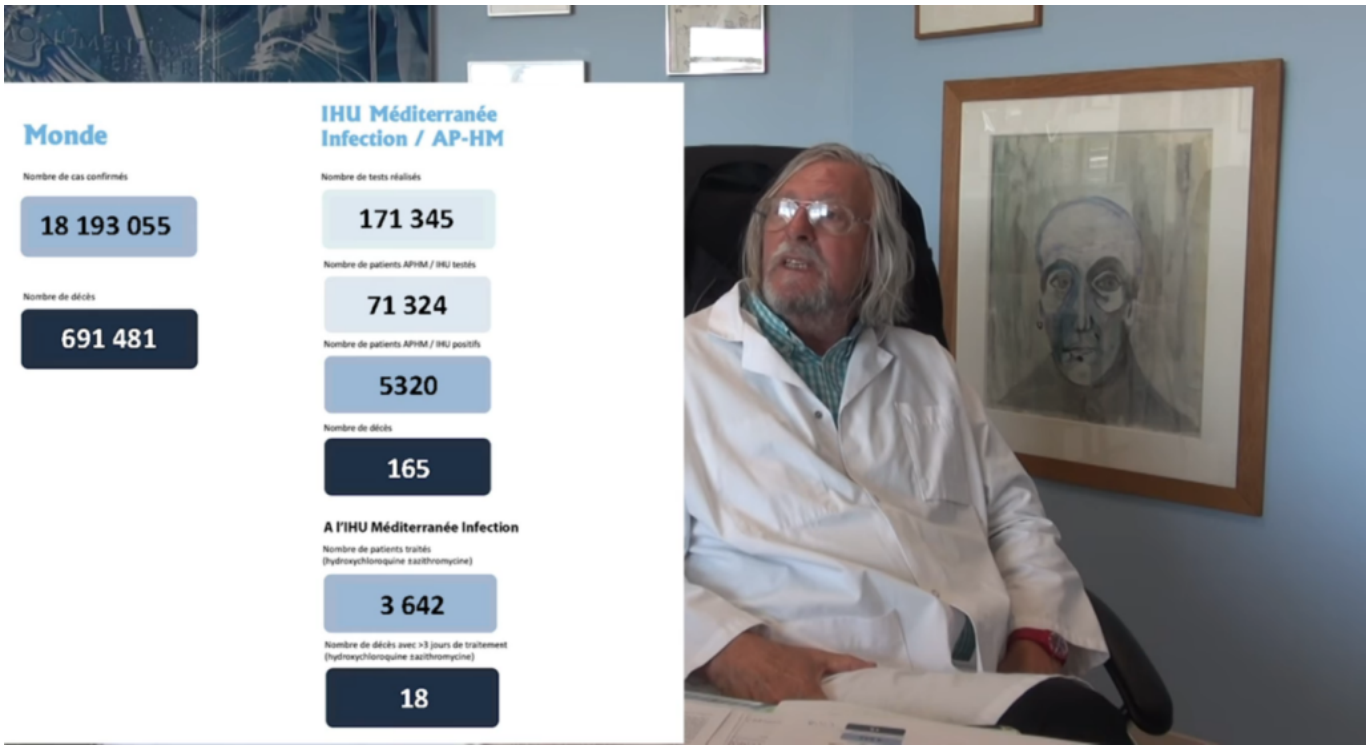
D'autre part, pour aider salariés et dirigeants face à la multiplication des risques psychosociaux, des séances de soutien sont également assurées par des psychologues du travail. « Enfin, il est important de souligner que certains des spécialistes des Services de Santé au Travail de France ont contribué aux fiches métiers diffusées par le ministère du travail qui sont relayées par les Service de Santé au Travail depuis le début de l'épidémie, insistent les organismes vauclusiens de la santé au travail. Tous ces supports, partagés lors de campagnes de communication actives et de façon ciblée selon les secteurs d'activité, sont disponibles sur les sites internet des trois services de santé au travail du Vaucluse sur lesquels sont également relayés les messages de prévention et informations du gouvernement ainsi que les newsletters et bulletins dédiés qui sont envoyés régulièrement pour informer et accompagner adhérents et salariés. »

(vidéo) Didier Raoult : « Il y a changement de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

profil des cas. »



Resté en retrait de ses collaborateurs, dans les dernières vidéos publiées par la chaîne You tube de patron de l'Institut hospitalo-universitaire (IHU) de Marseille depuis près d'un mois, le professeur Didier Raoult sort de son silence et vient de publier un nouveau point sur la pandémie de Covid-19.

« Avec l'ampleur du dépistage généralisé, on constate un changement de profil des cas. Maintenant il s'agit presque exclusivement de sujets jeunes alors que cela n'était pas du tout le cas auparavant. Il y a une baisse de la moyenne d'âge qui est considérable, mais du coup il a y une mortalité quasi-inexistante »

« Une mortalité quasi-inexistante. »

Ainsi, depuis le dernier décès enregistré au sein de l'IHU le 5 juin dernier, l'institut phocéen a diagnostiqué 470 cas pour un seul décès (d'une personne arrivée en grande détresse respiratoire et pour laquelle il n'y avait plus grand-chose à faire), soit un taux de mortalité de 0,2 %.

« La forme actuelle de la pandémie est à un niveau parmi les plus bas de toutes les infections

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

respiratoire, poursuit l'infectiologue. Je ne suis donc pas particulièrement inquiet par cette situation. »

« En revanche, il est vrai qu'il y a des foyers que nous découvrons. Parfois liés à des contaminations par matière fécale, ce que nous n'avions pas eu l'occasion de voir jusqu'à présent. Ce qui apparaît également, c'est que beaucoup de ces jeunes ont été infectés dans des 'bars tardifs', transformés en boîtes de nuit, favorisant la disparition des distanciations sociales. » Preuve de ces comportements, Didier Raoult constate dans le même temps une recrudescence des maladies sexuellement transmissibles liées à ces rapprochements.

« La meilleure prévention, c'est la précocité des tests. »

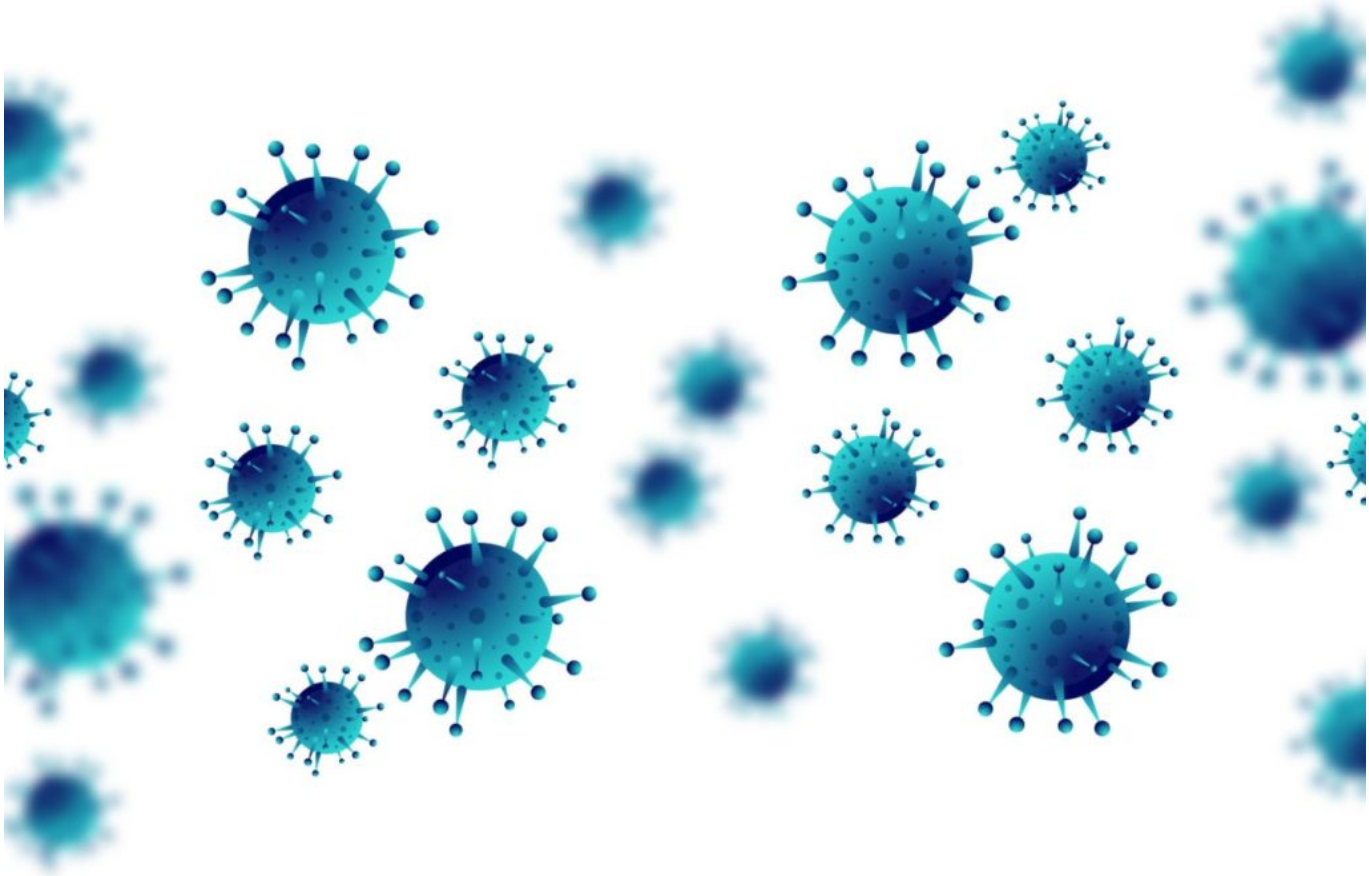
S'appuyant sur les travaux d'un confrère parisien, le professeur Raoult estime que le seul moyen de prévention permettant une diminution significative de la mortalité c'est la précocité de la mise en place des tests généralisés qu'il réclamait depuis le début.

« En France on avait du retard, mais ce n'est plus la cas. Désormais on fait des centaines de milliers de tests par jour. Du coup, on détecte les gens beaucoup plus tôt et on peut mieux les prendre en charge ensuite. » Soit l'exacte opposé de ce qui a été fait au début de cette crise sanitaire : « lors de la vague d'épidémie que nous venons de connaître nous avions entre un tiers et la moitié des gens qui rentraient directement en réanimation. Cela veut dire qu'ils n'avaient pas été diagnostiqué jusqu'à la dernière minute. C'est ce qui explique une grande partie de la mortalité. »

Isle-sur-la-Sorgue : 1 cas de Covid-19 chez 'Esprit J'

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Un cas positif de Covid-19 a été détecté parmi des jeunes ayant participé à une sortie organisée le 30 juillet par l'accueil jeunes 'L'Esprit J' à l'Isle-sur-la-Sorgue. « La réactivité de la commune et de l'association a permis à l'Agence régionale de santé (ARS) de mettre immédiatement en œuvre l'ensemble des mesures de 'contact tracing' et de mise à l'isolement », expliquent les services de la préfecture de Vaucluse. 'L'Esprit J, une structure d'accueil pour les jeunes de 12 à 17 ans, a été fermé jusqu'à nouvel ordre afin de procéder à une désinfection totale des locaux et des véhicules. Les familles des 5 adolescents ayant été en contact direct avec le jeune testé positif ont été invitées à effectuer un test de dépistage. Le personnel du centre ainsi que les jeunes ayant été en contact vont être dépistés. L'ARS rappelle que seules les personnes qui ont eu un contact direct avec un cas avéré de Covid 19 sont considérées comme des cas contact. Un nouveau point de situation sera fait dans les jours à venir.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Covid 19 : la commission d'enquête du Sénat part en vacances, pas le virus



Alors que les signes de reprise de la pandémie se multiplient en France et aussi dans le Vaucluse, après un mois d'auditions de terrain, la commission d'enquête sénatoriale sur le Covid-19 vient d'annoncer qu'elle reprendra ses travaux en septembre.

Constituée le jeudi 2 juillet 2020, cette commission d'enquête pour l'évaluation des politiques publiques face aux grandes pandémies à la lumière de la crise sanitaire de la covid-19 et de sa gestion, présidée par le sénateur vauclusien LR (Les Républicains) Alain Milon, a entendu 37 personnes au cours de 9 auditions communes d'une durée totale de plus de 25 heures. Ces premières auditions avaient pour objectif « *d'examiner la réponse à la crise au plus près des populations et des territoires et de voir dans quelle mesure cette réponse a été adaptée à leur situation, notamment en fonction de leur calendrier d'entrée dans la crise* », explique la sénatrice du Jura, rapporteur de la commission. « N*ous ne sommes pas sortis de la crise, l'objet de notre étude évolue au fil de nos travaux, le triptyque de la gestion d'une crise épidémique 'tester, tracer, isoler'» doit être concrétisé dans la durée »,* complète Alain Milon.

La question des Ehpad traitée en septembre

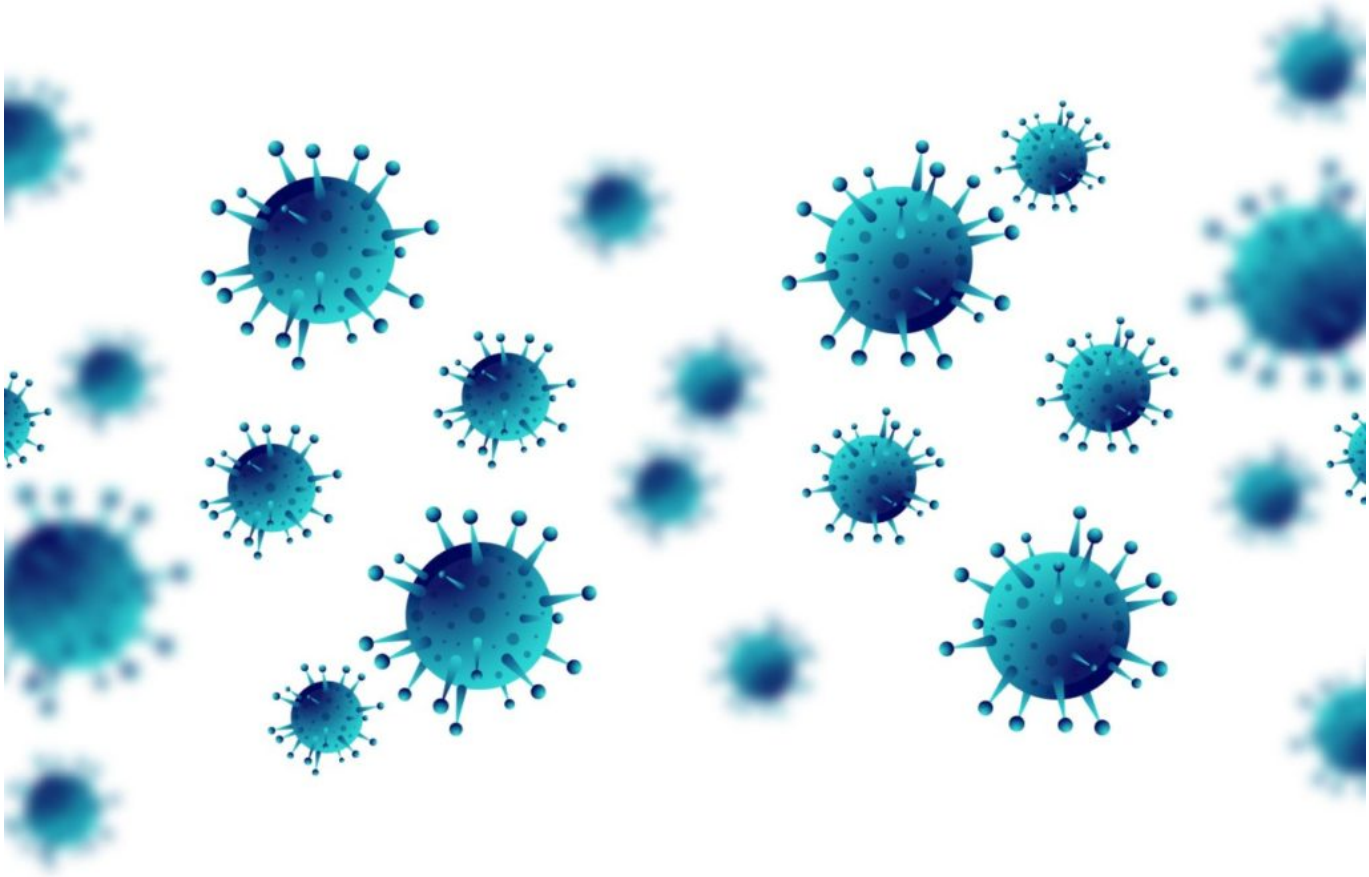
Une fois la pause aoutienne terminée, la commission consacrera ses travaux de la première semaine de septembre aux personnes âgées en Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

dépendantes) et à domicile, aux questions éthiques et à l'audition des ordres professionnels, des fédérations hospitalières et de la direction générale de l'offre de soins du ministère des solidarités et de la santé. Elle poursuivra ensuite ses travaux tout au long du mois de septembre et en octobre. Le président du conseil scientifique, les experts scientifiques, les anciens ministres de la santé, l'actuel et les anciens directeurs généraux de la santé et la directrice générale de Santé publique France seront entendus au cours de la semaine du 15 septembre.

Covid-19 : de nouvelles hospitalisations en réanimation en Vaucluse



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

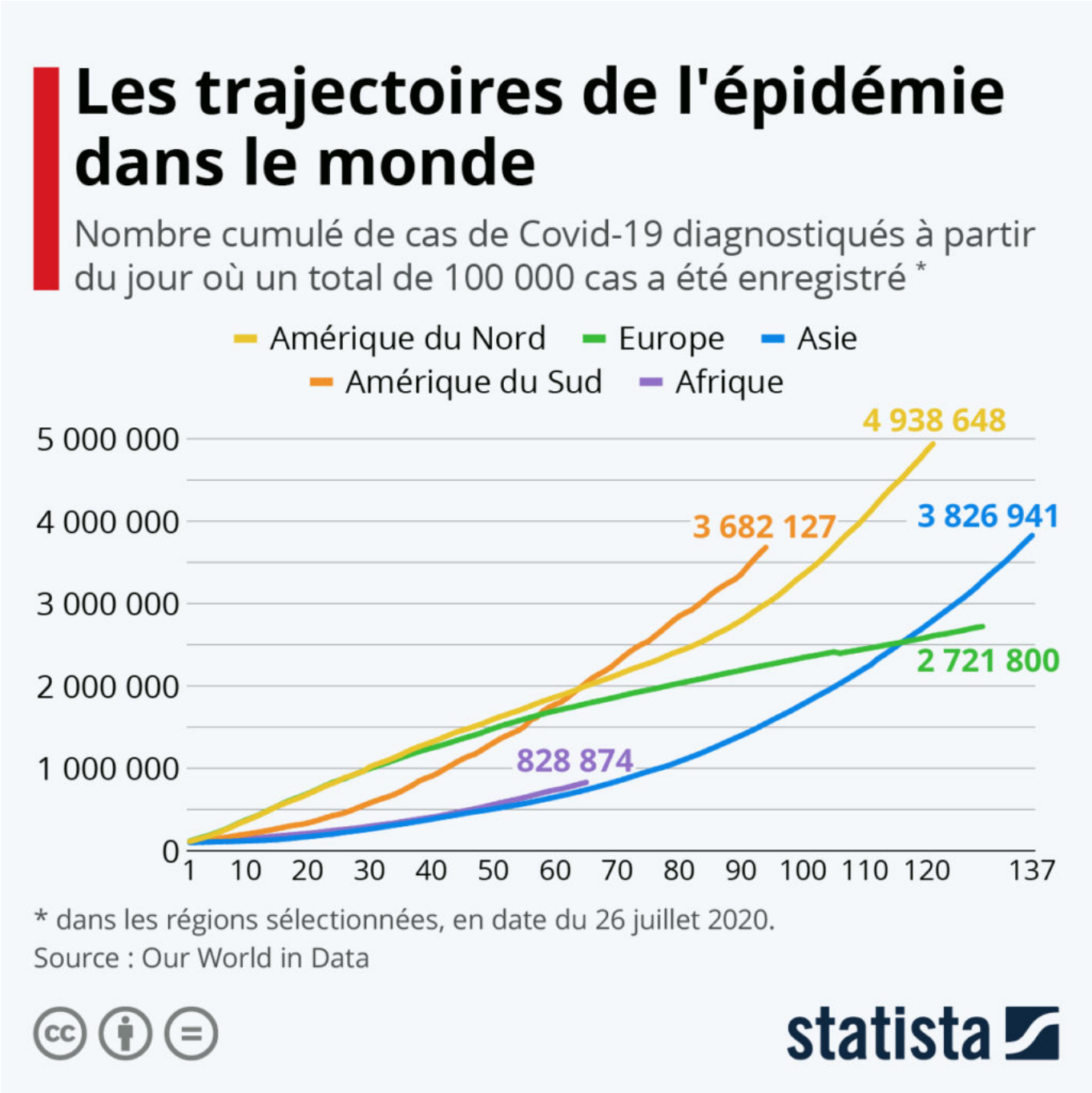
Ecrit par le 2 novembre 2026

La préfecture de Vaucluse vient d'indiquer qu'elle constatait « une tendance à la dégradation de la situation » liée au Covid-19 dans le département. En effet, il y a désormais 8 patients hospitalisés, dont 2 en réanimation, ce qui n'était plus arrivé depuis le 2 juin 2020. Rappelons qu'à ce jour, 44 personnes testées positives au Covid-19 sont décédées en Vaucluse, dont 38 en milieu hospitalier et 6 en Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Les trajectoires de l'épidémie dans le monde

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



La pandémie de Covid-19 continue de s'étendre dans le monde avec plus de cinq millions de nouveaux cas détectés depuis début juillet, soit plus du tiers du total des cas déclarés depuis le début de l'épidémie. Bien entendu, la capacité de dépistage de ce nouveau virus a globalement augmenté depuis les mois de février et de mars, mais ces chiffres renseignent tout de même sur la dynamique en cours dans plusieurs régions du monde.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

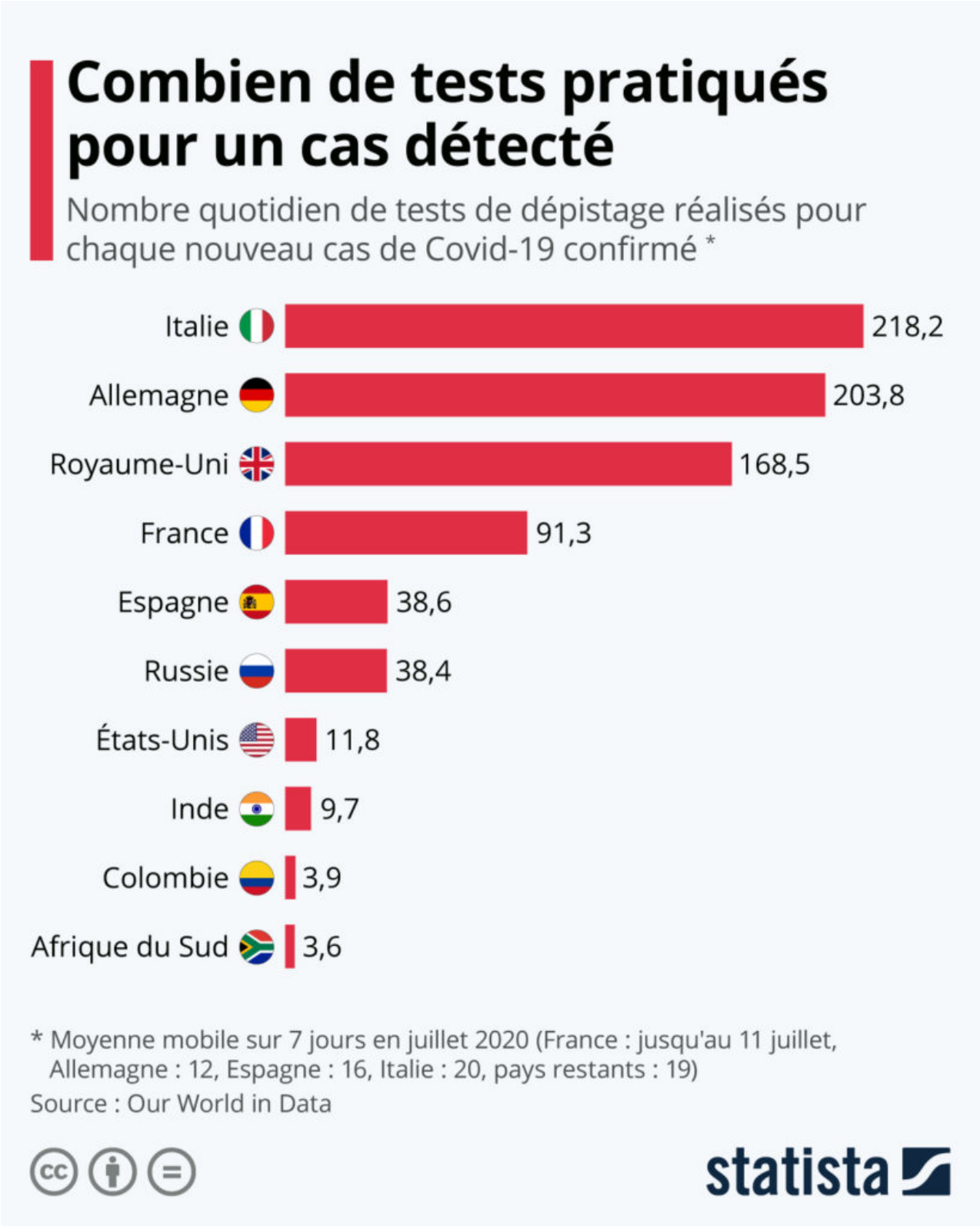
Comme le montre l'infographie de Statista basée sur les données d'Our World in Data, le continent américain est actuellement le plus touché et également celui où le nombre de nouveaux cas détectés augmente le plus vite. On dénombre à ce jour près de 5 millions de cas en Amérique du Nord, dont 4,2 millions rien qu'aux États-Unis. L'Amérique du Sud enregistre quant à elle 3,7 millions de cas, soit presque autant qu'en Asie, où la population est environ dix fois plus nombreuse. En Europe, le nombre de cas diagnostiqués depuis fin décembre s'élève à plus de 2,7 millions et la trajectoire de la courbe épidémique illustre le ralentissement global des contaminations. Si le niveau de contamination est toujours considéré comme « sûr » dans la plupart des pays européens, l'Europe se tient toutefois sur ses gardes face à une augmentation du nombre de cas observée dans plusieurs pays ces dernières semaines.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Covid-19 : le nombre de tests réalisés est-il suffisant ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Une autre façon d'examiner la capacité de dépistage d'un pays par rapport à l'ampleur de l'épidémie consiste à regarder combien de tests sont effectués pour trouver un cas de Covid-19. Cet indicateur permet notamment de renseigner sur la dynamique épidémique et sur l'adéquation entre le volume de tests pratiqués et la situation sanitaire. Les pays qui présentent un faible ratio de tests par cas confirmé ont ainsi peu de chance de mener une campagne de dépistage suffisamment étendue pour identifier l'ensemble des contaminations. Selon les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la référence pour une politique de tests adéquate se situe entre 10 à 30 tests quotidiens par cas confirmé.

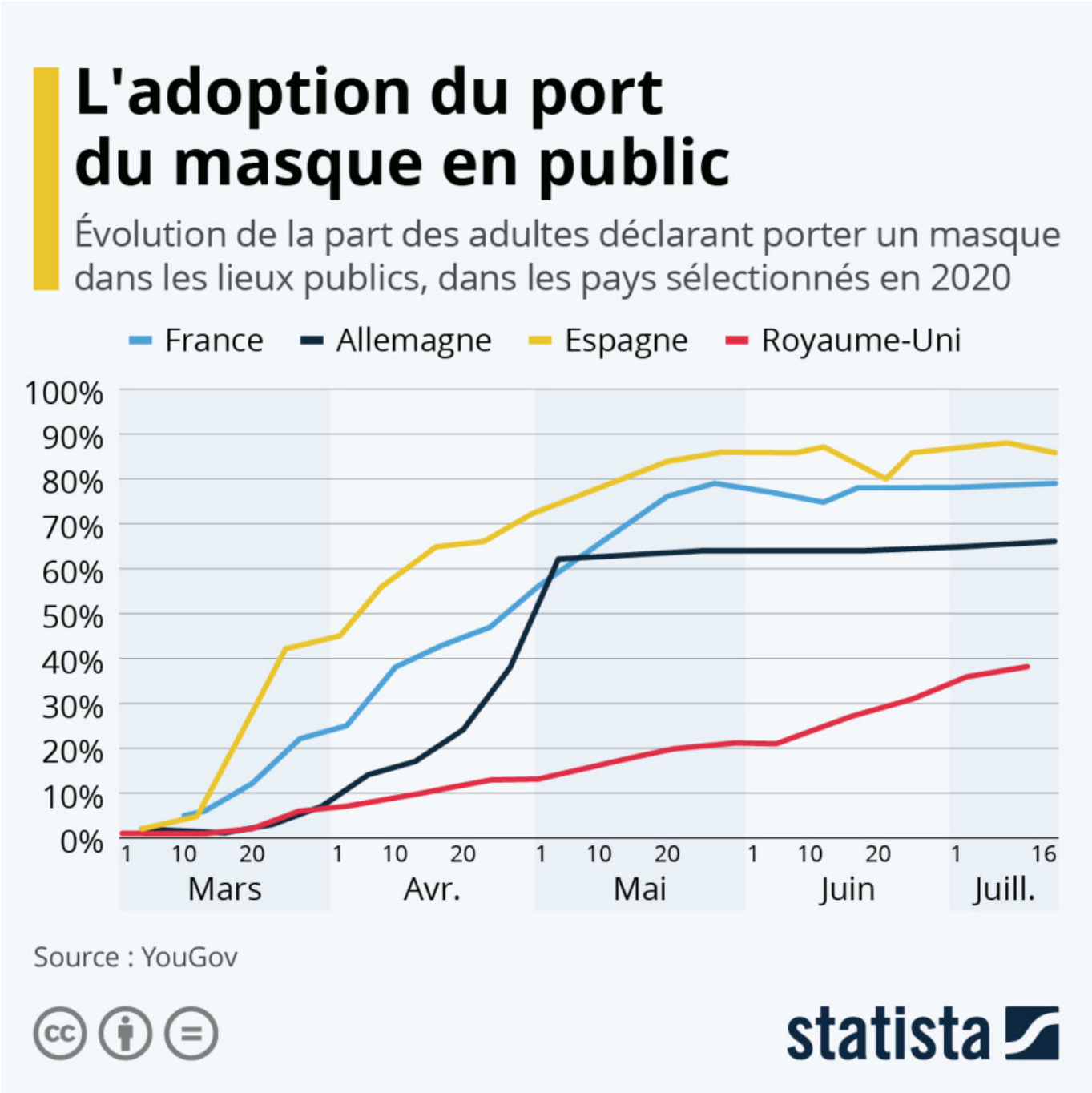
Comme le montre le graphique de Statista basé sur les données d'Our World in Data, aux États-Unis, où le rebond épidémique peine à ralentir, le niveau de dépistage est actuellement tout juste en phase avec la référence communiquée par l'OMS. En comparaison et compte tenu de la dynamique épidémique actuelle dans la région, cet indicateur est bien plus élevé en Europe : près de 39 tests pour trouver un cas de Covid-19 en Espagne, 91 tests en France et plus de 200 tests en Italie et en Allemagne. Parmi les pays où le ratio est inférieur à 10, on retrouve actuellement plusieurs pays d'Asie du Sud, d'Amérique du Sud et d'Afrique.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

L'adoption du port du masque dans les lieux publics

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Alors que de nombreux pays européens, dont la France, ont étendu l'obligation de porter un masque dans l'ensemble des lieux publics clos, les données de YouGov suggèrent que les Français avaient déjà en grande majorité adopté l'habitude de les porter en public. Le 16 juillet, soit avant l'entrée en vigueur de la nouvelle règle, huit Français sur dix déclaraient porter un masque dans les lieux publics. Comme le montre l'infographie publiée par Statista, cette pratique était encore très marginale juste avant le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

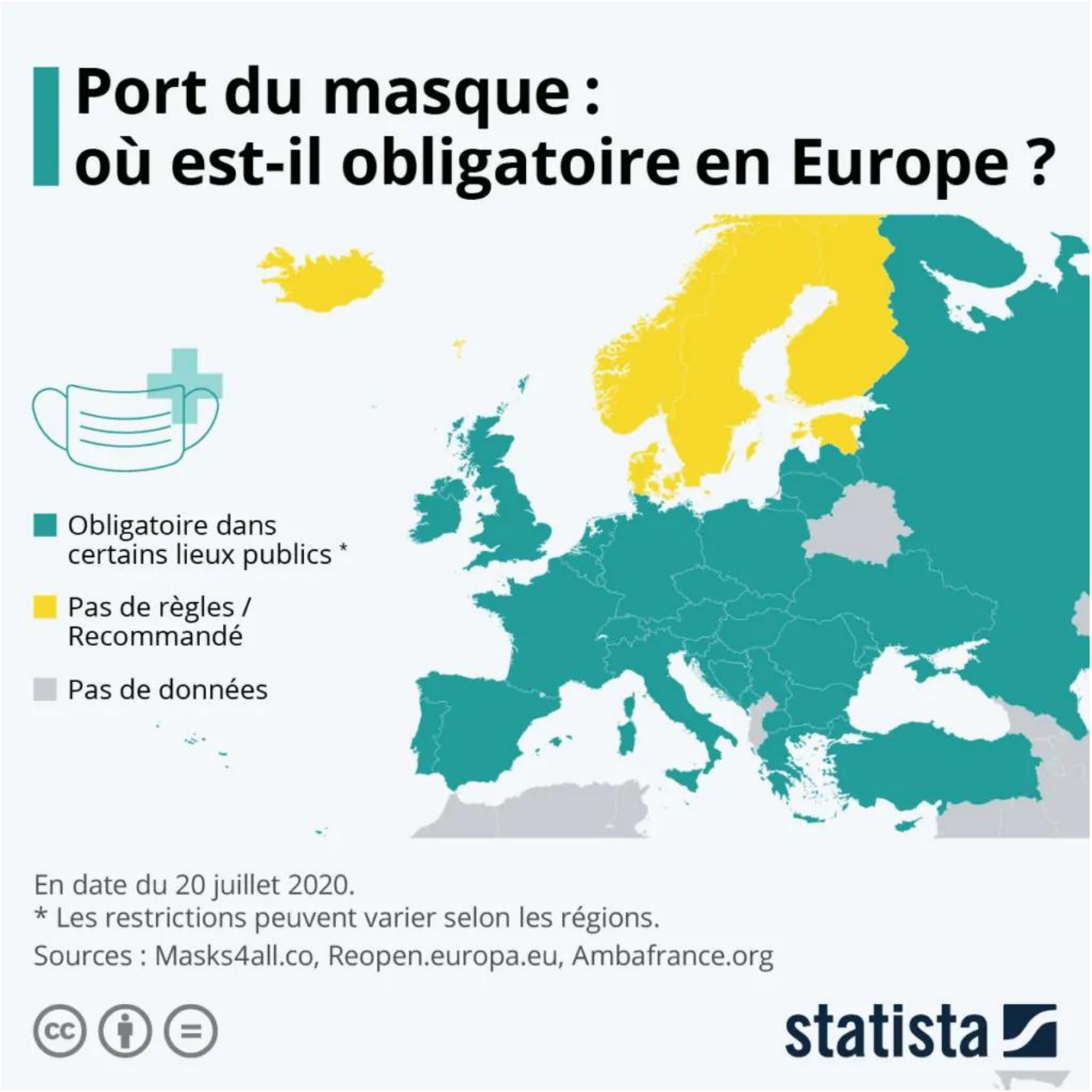
confinement, puisqu'elle ne concernait que 6 % des Français le 13 mars. Le port du masque en public s'est ensuite progressivement généralisé pour toucher plus de la moitié de la population début mai. Comparée à ses voisins européens, la France est, avec l'Espagne et l'Italie, parmi les pays où le taux d'utilisation des masques est le plus élevé. Mi-juillet, ils n'étaient par exemple que 66 % à avoir adopté cette pratique en Allemagne et même seulement 38 % au Royaume-Uni.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Port du masque : où est-il obligatoire en Europe ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Le port du masque est désormais obligatoire en France dans les lieux publics clos depuis le 20 juillet et sous peine d'une amende de 135 €, selon une liste dévoilée par le ministre de la Santé. En plus des transports en commun, où la mesure s'applique déjà depuis le 11 mai, les nouveaux lieux concernés regroupent, entre autres, les restaurants et débits de boissons, magasins, bibliothèques, gares, églises, marchés couverts et salles de sport.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

D’autres pays européens ont également récemment étendu l’obligation de porter un masque dans les espaces publics clos, comme la Belgique, la Croatie et prochainement l’Angleterre à partir du 24 juillet. Le même genre de consignes s’applique également en Italie, en Allemagne et dans certaines régions espagnoles, où l’obligation concerne parfois même la voie publique comme en Catalogne et aux Baléares. Comme le montre l’infographie publiée par Statista, très rares sont désormais les pays européens où aucune obligation de porter un masque n’a été décrétée dans les lieux publics. Il s’agit de quelques pays d’Europe du Nord, parmi lesquels : le Danemark, la Suède, l’Islande ou encore l’Estonie.

De Tristan Gaudiaut pour Statista